

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 3209 /C.A.C./P.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :Objet :
Voorwerp :Routes chefferie
Buganza-Sud.-

M

Copie pour information à Monsieur
l'Agent Territorial De Craemer à
Rwamagana.-L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-

KIBUNGO



5152

A Monsieur le Chef SEGIKWIYE

à

RWAMAGANA.-

Le tracteur passera ce mois dans votre chefferie pour arranger les routes.

Après son passage, vous pourrez licencier tous les travailleurs, excepté ceux de la route de Rwamagana-Zaza.

La dépense à payer par le Buganza-Sud sera de 150.000.-Francs par an, alors que la dépense de la main d'oeuvre était de environ 250.000.-Francs.

Avant de licencier les travailleurs ceux-ci doivent enlever les grosses pierres et les racines des arbres qui se trouvent sur les routes.

L'outillage des travailleurs (pelles pioches, machettes, hoes) sera envoyé par les sous-chefs à votre magasin de C.A.C. de Rwamagana et sera inscrit dans vos inventaires.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-